



8 Saint-Pierrais et Miquelonnais tirés au sort pour intégrer le groupe de participation citoyenne

Dans l'objectif d'entretenir la dynamique citoyenne engagée au plan national, Annick GIRARDIN, ministre des Outre-mer, a souhaité associer les Françaises et les Français, résidents dans les territoires ultramarins, au niveau local et favoriser la continuité du débat citoyen. Pour la mise en œuvre de cet engagement, le préfet de saint-Pierre et Miquelon crée un groupe de participation citoyenne.

Vous résidez à Saint-Pierre et Miquelon et vous souhaitez être membre du groupe de participation citoyenne ? Vous pouvez candidater jusqu'au 1^{er} mars 2019.

Remplissez le formulaire ci-dessous si vous souhaitez participer au tirage au sort de désignation des 8 personnes qui intégreront le groupe de participation citoyenne. Ces informations ne seront utilisées que pour cette opération. Les coordonnées des personnes qui ne seront pas sélectionnées lors de ce tirage au sort ne seront pas conservées.

Formulaire de candidature

Madame / Monsieur

Prénom(s) : _____ Nom : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Nationalité : _____

Adresse : _____

Complément d'adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

La candidature vaut engagement à participer aux travaux du groupe de participation citoyenne pendant un an.

Date : _____ S i g n a t u r e : _____

Formulaire à renvoyer sous enveloppe affranchie à l'adresse suivante :

Préfecture de Saint-Pierre et Miquelon

Place du colonel PIGEAUD, BP 4200

97500 Saint-Pierre et Miquelon

ou à déposer à l'accueil de la Préfecture ou à la Délégation de Miquelon